



COMMISSION FUTSAL 2025/2026 PV 6 DE COMMISSION RESTREINTE 16 FÉVRIER 2026

Début de la commission : 09h00

Fin de la commission : 09H15

Membres présents et convoqués :

SALINGUE Lionel	
MATYNIAK Hervé	
LAUNAY Damien	

Au programme :

- Validation des équipes séniors Féminines qualifiées pour les finales ;
- Diverses questions.

Dans la continuité de la commission du 10 février 2026, la J5 de la coupe départementale Futsal séniors féminines n'étant pas réalisée, la commission n'a pas pu valider les résultats.

La dernière journée ayant été réalisée le dimanche 15 février 2026, il a été acté par la commission qu'une commission restreinte soit réalisée par Mrs LAUNAY, MATYNIAK et SALINGUE afin de valider les résultats.

Pour des questions logistiques et compte tenu qu'il n'y a qu'un seul point à aborder, cette commission restrictive se fait par audioconférence.

I. Validation des équipes séniors Féminines qualifiées pour la finale :

Les équipes qualifiées pour les finales de la saison 2025-2026 sont :

Seniors F (4) :

FC Argentan

FC Pays Aiglons

US Le Sap

AS Saint Germain du Corbeis

- Qualifiées en cas d'absence d'une équipe ci-dessus non présente :
Groupement Jeunesse Football Club (2,07 pts/match)
ES Ecouves (1,87 pts/match)

II. Diverses questions

N'ayant pas d'autre point à aborder, la commission restrictive se clôture à 09H15.

Président
L.SALINGUE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'L' followed by a long horizontal stroke.